

DIEU - PATRIE - FAMILLE

GAZETTE DES CAMPAGNES

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II. Vol. 9 — No 5

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE, (Kamouraska)

1er décembre

AGRONOMIE CANADIENNE-FRANÇAISE (XLVIII)

La crise du pain

Ce que dit la médecine

"Le Devoir" de mercredi, le 25 novembre, écrivait ceci: "Il y a plus de 15,000 diabétiques, a déclaré hier, à Montréal, le Dr Robert-E. Lachance. Insistant sur le fait que le diabète est au nombre des cinq grands problèmes sociaux, les autres étant la tuberculose, le cancer, l'alimentation et le logement, le Dr Lachance fit remarquer que malheureusement, dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition, le pays n'a cessé de reculer. "Nous sommes en retard de 25 ans sur nos voisins, les Américains", a-t-il dit. "Cet état de choses m'inspire des craintes pour l'avenir, et malgré que nos autorités fédérales se préoccupent à préparer les voies à la médecine d'Etat et à construire des hôpitaux par douzaines à travers tout le Canada, bon cheval de bataille pour une prochaine campagne électorale, je ne vois rien dans tout cela pour améliorer notre système d'alimentation et de nutrition parce que, encore une fois, on ne commence pas par la base".

"Discutant la question d'alimentation et de nutrition en général, le Dr Lachance s'est demandé comment un père de famille nombreuse, qui gagne \$35 à \$40 par semaine, peut-il nourrir une famille convenablement après avoir acquitté les frais de vêtements, d'enseignement et de logement? Par quel miracle arrivera-t-il? Et ce n'est pas tout; il n'est pas seulement question des prix, il y a aussi la difficulté à trouver les produits alimentaires voulus," de dire le conférencier.

"Est-il convenable que dans un pays riche en produits alimentaires de toutes sortes, tel que le Canada, que dans une province riche en produits agricoles comme le Québec, nous ne puissions nous procurer une nourriture variée, complète à tous les points de vue et à des prix raisonnables?"

Au Canada, fait remarquer le Dr Lachance, il y a du grain pour nourrir un quart de la population du globe, et cependant, le pain demeure toujours l'aliment le plus incomplet, le plus pauvre en éléments nutritifs. Le prix est toujours prohibitif. Je suis convaincu que le prix du lait, de la viande, des oeufs, du fromage, des fruits, des liqueurs, du beurre, pourrait être de 50% moindre si les autorités le voulaient", a ajouté le Dr Lachance.

"La grande erreur du pain blanc".

Il y a une trentaine d'années, le Dr Nadeau a fait une campagne contre le pain blanc et pour le retour au bon pain de blé. Il est resté tellement seul de son côté qu'on a fini par l'oublier et...sa bonne cause avec lui! Non seulement on produit encore moins de froment sur nos fermes, mais on a trouvé le tour, dans beaucoup d'entre elles d'acheter le pain au village, ou mieux encore à la porte et de la main du boulanger. On ne semble pas se douter de la mauvaise économie qu'on fait.....

Quant au pain brun ou pain complet, il est déclassé partout, même dans les foyers où l'on devrait être instruit de l'hygiène pour comprendre mieux les choses. Et le préjugé est si complet que des papas m'ont confié que s'ils veulent insister un peu fort auprès des enfants pour qu'ils substituent le pain complet au pain blanc, ces derniers y voient une punition: et qu'ils ont vu de leurs grands enfants en...pleurer. Oui, en pleurer!!!!.

Comment se fait-il que l'on ne sait plus que le pain d'autrefois, le bon pain d'habitant, possède à peu près toutes les qualités fondamentales d'une nourriture complète comme le lait et les oeufs? Et comment se fait-il qu'on lui préfère le pain blanc, - ce pain vide et sans saveur, - au point de ne considérer le pain complet que comme une nourriture à rejeter?

Il y a une explication: et la voici.

Le tripotage du froment.

Les meuneries—qui viennent d'être l'objet d'un incident politique assez inquiétant,-----ont réussi à dominer le marché, profitant de la production fabuleuse de blé de l'Ouest canadien pour organiser d'immenses établissements où l'on traite le froment, non plus comme un aliment humain, mais comme une marchandise à exporter, surtout.

Or, l'exportation de la farine d'un continent à l'autre, (à plusieurs mille milles de distance), exige qu'on lui enlève tous les éléments qui pourraient manquer de stabilité. On ne garde du blé que 65% de ce qu'il contient, c'est-à-dire, la partie amidonnée, que l'on additionne d'un élément propre à absorber l'humidité qui pourrait y rester. Et voilà la marchandise prête...non pour apporter aux futurs consommateurs le meilleur froment canadien, mais pour laisser aux manipulateurs de meilleurs profits!

Quant aux prix, eh bien! laissons à ces messieurs de notre Parlement canadien le soin de découvrir si on a joué ou si on n'a pas un peu trop joué sur eux, en ces dernières années! Toujours est-il que la farine et le pain, ainsi que tous les sous-produits, ont fait lors de l'abandon des contrôles une petite ascension et flèche que le peuple a avalée parce qu'il ne savait pas trop alors comment dépenser son argent, mais qu'il n'accepte plus aussi bien aujourd'hui, et non sans raison.

Mais qu'est-ce qu'on a fait de la partie la plus nutritive du blé, si on ne la laisse plus dans la farine à pain? Est-ce qu'on la jette?

Les sous-produits de meunerie.

Les sous-produits de meunerie ne sont pas perdus, ni pour l'agriculture canadienne, ni pour les meuneries. Et vu qu'on permet qu'on les utilise à l'alimentation humaine, on les destine à l'alimentation des animaux. On les vend bien tels quels, mais on a préféré s'en servir pour la fabrication de farines complètes, ou moulées balancées, que l'on distribue dans nos campagnes par une organisation commerciale qui tient de la virtuosité. Les bureaux-chefs, ayant de plus la force financière, sont de taille à lutter contre n'importe qui.....Et puis, on n'ignore pas que pendant la guerre, il n'était pas facile d'obtenir les produits bruts de l'Ouest. Pas de wagons disponibles! Il est vrai que les meuneries en trouvaient, elles!.... Mais justement, et à cause de l'organisation formidable qu'elles ont et qui peut faire valoir sa puissance jusques en des lieux extrêmement centralisés.....

Il est finalement arrivé que nos vaches, veaux, cochons et couvées ont eu à profusion de ces sous-produits d'utilité capitale en élevage. Tellement même qu'il a fallu, à un moment donné de la guerre, que les boulangers achetaient autant de son que de farine dans chaque charge complète de wagon de chemin de fer.....

Le résultat de cette pratique qui consiste à destiner aux animaux de la ferme le meilleur de nos grains alimentaires—méthode qui est entrée dans nos moeurs agricoles surtout depuis une vingtaine d'années,—est aujourd'hui patent. Et il se lit ainsi:

NOS BESTIAUX ONT MEILLEURE SANTE QUE JAMAIS: NOS FAMILLES? MOINS DE SANTE QUE JAMAIS!....

Par quel sortilège sommes-nous arrivés à cette vraie absurdité nationale?

Réclame ici; là.....rien!

Aujourd'hui, plusieurs meuneries commandent des programmes radiophoniques, concours, appels aux jeunes et vieux talents, etc.—et elles savent y attirer les gens avec leur propre argent, au besoin!.....

Pour se faire un argument autant que pour se faire des bénéfices, elles mettent sur le marché nombre de variétés de "flakes", dont je n'entreprendrai pas la description. Or, ces marchandises (si excellentes pour la santé qu'on les vend sous garantie de "satisfaction ou argent remis"), sont parfois même accompagnées d'attrape-nigauds variés; ça peut être des pièces de quincaillerie, des coupons remboursables en partie par des pièces de coutellerie, ou tout simplement en images qui vous garantissent la Force de Tarzan et la beauté de notre sainte mère Eve, aux plus beaux jours du Paradis Terrestre.....

Seulement, ce blé-là coûte aux alentours de \$.30 sous la livre, une livre où il y a peut-être parfois à enlever le poids d'un carton et d'un papier paraffiné.....Mettons qu'il y a le nombre d'onces voulues; ça fait tout de même un sous-produit du blé qui ne doit pas appauvrir les meuneries qui le distribuent!

Comme on voit, si la réclame est variée, elle est fort effective, aussi! Seulement, comme c'est le client qui la paie, pourquoi se gêner?.....

Du côté du blé, du bon pain d'habitant, du côté du bon sens, il n'y a rien. L'attaque du Dr Lachance contre le pain actuel (fait d'une farine vidée de son contenu) rejoint celle du Dr Nadeau, vers 1917.....Elle peut bien suivre----nous espérons qu'il en soit ainsi ----de multiples cris d'alarme, mais des cris perdus dans le grand désert d'un public qui ne s'y intéresse pas. Les agronomes ont fait leur part, eux aussi; mais comme parler d'alimentation humaine n'est pas pour eux une affaire de tout repos, ils font comme votre serviteur, et ils se taisent. Avouons que rien que les frais de réclame pour vendre la mauvaise farine dépassent chaque année, dans le Québec le budget destiné aux traitements et dépenses des agronomes qui n'ont pas que la question du blé à voir.....

Et voilà enfin comment les vaches qui mangent les sous-produits de meunerie (que les agronomes prescrivent) donnent plus de lait, ne se cassent plus les pattes, et donnent des rejets plus vigoureux. L'amélioration s'est surtout fait sentir en industrie porcine, dont on sait qu'étant omnivore, on peut lui appliquer un régime qui peut se comparer au régime alimentaire végétarien, ou modéré des humains.....

Quant aux humains, qui mangent le pain blanc, ils ont mauvais estomac, des gaz intestinaux; ils souffrent de constipation; ils attrapent le diabète à ne manger que des matières amylacées; ils perdent leurs dents à 15 ans; et, le fait a été constaté à maintes reprises, ou ils sont classés dans les catégories inférieures pour le service militaire, ou bien ils sont brûlés dès la trentaine par le travail dans les chantiers forestiers ou autres où ils font des tâches de force.

Les causes ont produit leurs effets.

"Canada Approved"

Pendant la guerre, à la suite des constatations intéressées des examinateurs pour le service militaire, on s'est ému; et l'on a cherché un remède. En deux mots, c'est à l'étable qu'on l'y a trouvé, ce remède!.....aventure qui n'est guère flatteuse pour les malades ni pour les guérisseurs....

Au temps où on levait les vaches le printemps, (à force de les avoir mal nourries pendant l'hiver) c'était connu que du moment qu'on pouvait les mettre au pacage, c'était la fin des maux, le ré-

(suite à la page 2)

Agronomie Canadienne.....

(Suite de la page 1)

tablissement presque subit des forces, et, après quelques semaines, une bonne lactation!.....

La science a trouvé que cela était dû aux protéines et aux vitamines de l'herbe de pâturage, puis au bon soleil d'été! Que croyez-vous que nos savants ont trouvé pour remplir la farine de ce dont on l'avait vidée?

On a tout simplement ajouté à la farine destinée à produire de meilleurs soldats.....de l'herbe des champs séchée et finement pulvérisée; le remède pour guérir les vaches sous-alimentées! On a marqué là-dessus "Canada Approved"

Et puis.....on a continué à fournir surtout du mauvais pain à la population canadienne.

Une voix autorisée vient de s'élever. Espérons qu'elle ne restera pas sans écho; mais à condition que l'écho, c'est nous qui le fournissons.....

Et n'oublions pas que la crise du blé n'est pas la seule. Il arrivera peut-être que nous parlions de quelques autres.....Mais en nous fondant sur quels documents?.....C'est là le difficile à trouver; parce que les seuls à s'occuper de l'alimentation humaine d'une façon active ont été les manipulateurs, les fabricants et les distributeurs de nourriture humaine, qui en tirent des profits, et qui joignent à une exploitation déjà avantageuse l'art de faire payer les frais d'une réclame à tout casser par les victimes de leur mépris! Un vrai torrent à endiguer!.....

L. de G. Fortin.

Funérailles de M. Roger Harton

D'imposantes funérailles ont été faites, mardi, le 22 novembre dernier, à M. Roger Harton, fils de M. et Mme Ludger Harton (Clarina Bérubé) de Ste-Anne-de-la-Pocatière, décédé accidentellement à l'âge de 18 ans.

La levée du corps a été présidée par M. l'abbé Aurèle Hudon, curé de la paroisse. Le service a été chanté par M. l'abbé Aurèle Hudon curé, assisté de l'abbé Roland Michaud, vicaire de Ste-Anne, et de l'abbé Armand Dubé, vicaire dominical, respectivement diacre et sous-diacre.

La croix était portée par M. Nazaire Anctil; portaient le cercueil: MM. Jacques Pelletier, Bernard Gendron, Clément Benoit; Renald Benoit; Joseph Ouellet et Moïse Harton, tous amis du défunt.

Au départ de la maison mortuaire, le deuil était conduit par son père M. Ludger Harton, ses frères: René, Léo; ses soeurs, Rose, Jeannine, Cécile et Simone Harton tous de Ste-Anne; ses oncles: Adélarde Harton de Ste-Anne; Omer Harton de Québec; ingénieur du C.N.R.; ses oncles et tantes: M. et Mme Pio Ouellet; M. et Mme William Bernier; M. et Mme Stanislas Bernier, tous de Ste-Anne; M. et Mme Patrick Raymond, de Frenchville, Maine; M. et Mme André Bérubé, de Ste-Rose-du-Dégel; M. et Mme Jos. Paré; M. et Mme Arthur Caron; M. et Mme Elias Jalbert; M. et Mme Gilles Bérubé, tous de St-Epiphanie; ses cousins et cousines: M. et Mme Charles-Eugène Harton, M. Bertrand, Juliette Ouellet de Ste-Anne; Lucille, Léo et Donald Raymond de Frenchville, Maine; M. et Mme Louis-Arthur Arton et Laurence Paré, Régent Jalbert, de St-Epiphanie.

A la suite de la famille, nous remarquons; M. et Mme Jos Harton; M. Arthur Harton; Mme Léon Harton; Mlle Laurette et Robert Harton; M. Paul Gendron; M. et Mme Philippe Gendron; M. et Mme Oscar Pelletier; M. Marcellin D'anjou; MM. Philippe et Léonard Anctil; M. et Mme Félix Lemieux; M. et Mme Philippe Roy; M. et Mme Alphonse Martin; Rita et Yvon Martin; M. et Mme Léo Deschênes; M. et Mme Gérard Dubé; M. Jos. Dionne; M. Louis-Philippe Bernier; M. Louis-Philippe Anctil; M. Henri Pelletier; Mlles Simone et Yolande Anctil; Mlles Gertrude et Réjeanne Benoit. Violetta Dubé et Cécile Ouellet; MM. Jacques et Rodrigue Dubé; Marc Richard, Arthur, Doris et Lucien Lagacé et Maurice Pelletier; François et Paul Ouellet, tous de Ste-Anne; M. et Mme Amable Grand'Maison, M. Jos., Adrien et Charles-Auguste et Thérèse Martin, tous de St-Pacôme ainsi qu'un nombre considérable d'amis dont les noms nous échappent.

Le défunt laisse aussi dans le deuil, outre les parents déjà mentionnés, sa mère, Mme Ludger Harton (Clarina Bérubé); ses frères et soeurs: Simon, Denis, et Denise Harton de Ste-Anne; ses oncles et tantes: M. et Mme Vilmer Harton, professeur à l'Institut Thomas de Québec; Romuald

Haron, de Sanmaure, Abitibi; ses cousins et cousines: Soeur Lucille Ouellet, Noviciat des Soeurs Grises de Montréal; M. et Mme Adrien Ouellet; M. et Mme Camille Ouellet, de Québec; Romuald Ouellet, de Ste-Anne; M. et Mme Léopold et M. et Mme Roméo Bernier, de Malartic, Abitibi; M. et Mme Alfred Bernier, de Val d'Or, Abitibi; Michelle Harton, de Québec.

Le jeune Roger Harton décédé accidentellement ne connaissait que des amis; ses vertus et ses qualités vivront longtemps dans la mémoire de tous.

Les dernières prières au Cimetière de la Paroisse ont été récitées par M. l'abbé Roland Michaud, vicaire de Ste-Anne. La direction des funérailles avait été confiée à la maison Eugène Déry de Ste-Anne.

Aux membres de la famille éprouvée, nos plus sincères sympathies.

Gratifications

Monsieur Lucien Morin, professeur à l'Ecole Modèle de Ste-Anne-de-la-Pocatière vient d'obtenir une prime de \$20.00 du Département de l'Instruction Publique par l'entremise de M. Vital Veilleux, inspecteur. M. Morin qui est originaire de St-Patrice de Rivière-du-Loup est à sa 6e année d'enseignement et c'est sa troisième prime qu'il obtient pour ses beaux succès dans l'enseignement.

Mademoiselle Lucienne Dubé, de Ste-Anne bien connue dans toute notre région est en quelque sorte une pionnière dans l'enseignement. Par l'entremise de M. Vital Veilleux de Ste-Anne, le Département de l'Instruction Publique vient de lui accorder encore pour la 20e fois une prime de \$20.00 pour ses magnifiques succès dans l'enseignement. Mademoiselle Dubé entreprenait en septembre dernier sa 25e année d'enseignement aux jeunes. C'est en quelque sorte son jubilé d'argent qu'elle célèbre au devoir.

Forum d'enfants

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

Le Dimanche de la Tempérance a été marqué à Ste-Anne-de-la-Pocatière par un grand forum pour les enfants des écoles à la salle des promotions de l'Ecole Supérieure d'Agriculture. Plus de 500 jeunes y ont pris une part très active. Ils ont étudié le but des cercles Lacordaire et discuté des moyens à prendre afin d'aider le mouvement Lacordaire dans leur paroisse en attendant d'avoir l'âge d'en faire partie.

Cette manifestation était agrémentée de chants, pièces, musique, tableau vivant, etc. Les dirigeants des Cercles Lacordaire de Ste-Anne-de-la-Pocatière n'ont rien épargné pour que cette journée soit profitable à tous: grands et petits.

Aux messes de la paroisse M. l'abbé Charles-Eugène Raymond, professeur au collège de Ste-Anne, et bien connu comme un apôtre de la Tempérance, a prononcé l'instruction. Il a rappelé les ravages causés par l'alcool dans les familles et paroisses avec statistiques à l'appui. L'abbé Raymond a donné les moyens de remédier à ces malheurs, recommandant de pratiquer la vertu de tempérance à quelques-uns et à d'autres, la plus grande vertu de l'abstinence totale.

Le soir à 8 heures, la salle de l'Ecole Supérieure d'Agriculture était remplie à capacité pour la réunion populaire. Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait M. l'abbé Roland Michaud, aumônier du cercle Local et M. l'abbé Chs-Eug. Raymond, prédicateur; plusieurs délégués des cercles Lacordaire de la région, notamment: St-Pacôme, Ste-Louise, St-Roch-des-Aulnaies, St-Onésime. De l'Islet, on remarquait MM. Arthur Boucher et M. Arsenault, président régional et sec-régional de l'Islet ainsi que M. Antoine Tardif, ancien président régional de l'Islet; M. Poitras du même cercle, etc.

Cette soirée récréative fut un véritable succès et l'assistance a apprécié hautement la pièce: "Ce qu'une bonne parole peut produire dans l'âme d'un père", interprétée par Mlle Laurette Drapeau, Mlle Thiboutot; Mlle Timmons, Mlle Gendron, M. Jos. Fortin. Quelques pièces de chants furent rendues par Mlle Isabelle Michaud et M. Lachance, Jeanne d'Arc et Lacordaire du Cercle; une petite Cantoria composée de jeunes filles du Couvent a été bien appréciée avec leur accompagnatrice, Mme Emile Dumais; une toute petite, Monique Banville, a fait rire l'assistance par ses déclamations trop courtes mais bien à sa portée. Quelques étudiants du conseil Lacordaire du Collège rendi-

rent quelques chansons. Mlle Thérèse Boutet, pianiste a prêté aussi son concours.

Il y eut initiation et changement de décoration. Les officiers initiateurs furent: M. Jacques Pelletier, président du Cercle du Collège; M. Antoine Boucher, président régional de l'Islet; M. Arsenault, sec. régional de l'Islet et R. Martin, président du Cercle de Ste-Anne.

Un tableau vivant qui avait pour thème: "L'abstinence totale gardienne de la Tempérance" représentait l'abbé Edouard Quartier, ancien curé de St-Denis et fondateur de la Société de Tempérance de la Croix Noire, quelques tempérants et l'Abstinence totale figurée par une jeune fille portant fièrement le drapeau des Cercles Lacordaire de Ste-Anne entourée de plusieurs personnes de toute âge avec des fanions "Dieu Premier Servi".

La presse au service des missions

S.C.N.M.-Le désir du Pape.-Ce que le Pape demande, ce n'est pas tant que les revues religieuses, les publications missionnaires augmentent leur propagande. Il sait qu'elles font du travail excellent, souvent limité par les ressources d'argent. Le Saint-Père vise plutôt à obtenir la collaboration des grands journaux à gros tirage, les quotidiens par exemple, qui vont chaque soir dans tous les foyers. Il souhaite qu'on y fasse plus large part aux nouvelles missionnaires, qui présentent parfois un intérêt social, politique ou culturel pour les lecteurs. Les obstacles.-C'est évident que dans certains pays où les journaux sont neutres ou anticalcools, il sera plus difficile d'obtenir qu'on parle des Missions. A la presse catholique ou dirigée par des catholiques on pourra demander plus facilement et obtenir davantage.

Même ici les objections ne manqueront pas, on dira:

—Il ne faut pas être trop clérical, trop catholique; ça ne plaira pas à certains de nos lecteurs.

Le papier, la main-d'oeuvre coûtent cher, on ne peut tout de même pas nous demander de sacrifier des annonces payantes ou d'augmenter le nombre de pages pour le seul bien des Missions.

Et puis, il n'y a pas tant de nouvelles missionnaires à publier.

Quelques éléments de réponses.-Il ne s'agit pas d'une propagande fréquente, niconsidérable. Qu'un quotidien réserve chaque semaine dans son édition du samedi quelques colonnes pour les nouvelles religieuses et missionnaires; qu'il en soigne la préparation.

Notre part.-Nous pouvons seconder le Pape. Et comment?

Nous pouvons et nous devons prier ce mois-ci à cette intention.

Nous pouvons faire connaître les journaux qui donnent régulièrement des nouvelles missionnaires.

Nous pouvons à l'occasion proposer aux journaux de collège, aux journaux locaux, des nouvelles missionnaires, des lettres reçues des Missions et susceptibles d'être publiées.

Nous pouvons profiter d'une circonstance pour envoyer un mot de félicitation et de remerciement au chef de rédaction d'un journal qui favorise les Missions.

S.C.N.M.-En la fête de l'Assomption un prêtre japonais, trois Assomptionnistes canadiens, un Oblat de New York et un prêtre australien ont administré le baptême à 200 néophytes du village de Sagamura. La salle municipale, transformée en église pour la circonstance était trop petite et 50 personnes durent être baptisées dans la rue.

C'est au mois de février que les délégués de ce village de 2,800 habitants allèrent chercher un prêtre pour leur apprendre les vérités du christianisme. Un premier groupe fut baptisé à Pâques; depuis lors chaque semaine d'autres baptêmes ont suivi, si bien qu'à la fin du mois d'août le nombre des baptisés atteindra 1500.

Ce mouvement de conversion remonte à la visite qu'un fermier de l'endroit, accompagné d'un médecin, son ami, fit à Kyoto pour entendre une conférence sur le catholicisme donnée par le Préfet Apostolique Mgr Paul Furuya. Il en resta profondément impressionné. Rentré au village, il rapporta au père de son ami, médecin lui aussi, tout ce qu'il avait entendu; bientôt toutes les personnalités du village, mises au courant, furent d'avis que tout le village devait se faire catholique. A leur demande, Mgr Paul Tagushi, Evêque d'Osaka, envoya l'abbé Itakura pour les instruire et devenir leur pasteur. Tous ces convertis viennent du bouddhisme. Le prêtre japonais lui-même, ainsi que l'instituteur qui l'aide à donner aux catéchumènes l'instruction chrétienne,

Page d'HISTOIRE REGIONALE

Les terres de la GRANDE-ANSE et DES AULNAIES

par Léon ROY

(Suite)

Par un titre-nouvel du 8 août 1765 (gr. Louet fils), on voit que la partie sud-ouest de cette terre (No 16a) était alors passée à Michel Caron, qui possédait 5 arpents 3 perches et 12½ pieds de front, sur toute la profondeur de la seigneurie, et bornée au nord-est aux héritiers d'Augustin Caron (1682-1757), son père, et au sud-ouest à Joseph Caron, son frère, dont il avait fait l'acquisition, comme suit:

	Perches	Pieds
Par échange avec Ignace Caron (1722-58), son frère (gr. Crépin), le 15 septembre 1754,	7	14
de Louis Racine et Marguerite Caron, sa femme (gr. Crépin), le 23 mars 1753,	7	14
de Joseph Mercier et Marie-Josephte Caron (1725-64), sa femme (gr. Crépin), le 6 février 1754	7	14
de Louis Racine (gr. Crépin), les 11 février 1758 et 4 mars 1759,	9	8½
(gr. Panet), le 5 mars 1761,	9	6
(gr. Sanguinet), le 19 février 1762,	2	4
à lui échu par succession de ses père et mère,	9	6
	5	3 12½

(b) Au terrier de 1743, Joseph Caron fils (né en 1716) possède 3 arpents 2 perches de front, sur la profondeur de de la seigneurie, bornés au nord-est à Augustin Caron, son père, et au sud-ouest à Augustin Caron fils, son frère.

(c) Augustin Caron fils (né en 1714) possède alors également 3 arpents 2 perches de front, sur toute la profondeur de la seigneurie, bornés au nord-est à Joseph Caron, son frère, et au sud-ouest à Jean-Baptiste Gagnon.

Terre (No 17) de Jean-Baptiste Gagnon (1688-1769)

Lots cadastraux actuels Nos 137, 139 et 140

le 15 mars 1712 (gr. de Lacétière), Marie-Thérèse Giffard, veuve de Nicolas Juchereau de Saint-Denys, vendait et concédait à Jean-Baptiste Gagnon (1688-1769), habitant de la seigneurie de Mademoiselle veuve Dutarte (l'Islet-Saint-Jean), une terre et habitation en bois debout sise en la seigneurie desauines coste du sud consistant en six arpents de terre de front sur quarante arpents de profondeur joignant d'un côté au soroist Le Ruisseau qui sépare lad. habitation d'avec celle du nommé Souillard à suivre le mesme Rumb de vent des autres habitations à commencer du bord dud Ruisseau du coste de lad. habitation sus vendue sans avoir esgard au cours dud. Ruisseau et de l'autre coste les terres du domaine, et d'un bout Le fleuve St Laurent a plante la premiere borne a la haute mer non pas jusques ou elle pouroit monter dans led. Ruisseau mais la haute mer lelong de la rive sur le frond de lad habitation et de cette borne ainsi plantée jusques a l'autre bout lad profondeur joignant les terres non concédées, outre ce le d. preneur aura la jouissance et luy appartiendra comme a tous les autres habitans le droit de greve de la largeur de lad habitation.

Voici comment M. Hector Pelletier (58) interprète l'acte qui précède: "une terre...., bornée (au nord-est) aux terres du domaine, (au sud) au bout de la dite profondeur, joignant les terres non concédées, (au nord), la partie au soroist, par le Ruisseau qui sépare lad. habitation d'avec celle du nommé (Jacques) Souillard, et l'autre partie par le fleuve St Laurent... La borne sud-ouest, en l'occurrence, la terre de l'église, n'est pas indiquée, car il n'était pas encore question, à cette époque, de situer l'église à cet endroit."

Trois ans plus tard, le 22 avril 1715 (gr. Janneau), Jean-Baptiste Gagnon, au moyen d'un échange, cédait à Joseph Meneux-dit-Châteauneuf (1671-1751), 3 arpents de front de cette dite terre, du côté nord, joignant au nord-est le domaine... Cependant, si cette cession eut lieu, il y eut plus tard retrocession en faveur de Gagnon, car au terrier de 1743, Jean-Baptiste Gagnon possédait encore une terre de 6 x 42 arpents, pour la majeure partie en valeur, où il était établi avec maison et hangar en bois, bornée au nord-est à Augustin Caron et au sud-ouest à la terre de l'église.

(No 17a)—Le 15 janvier 1752 (gr. Joseph Dionne), Jean-Baptiste Gagnon (1688-1769) faisait donation de la moitié nord-est de cette terre (c'est-à-dire précisément de la partie qu'il avait cédée à Châteauneuf, en 1715, et reprise ensuite) à Michel Gagnon (1628-56), son fils du second lit, par contrat de mariage avec Marie-Josephte Parent (1736-post 1765).

Michel Gagnon étant décédé au cours de l'épidémie de 1756, Joseph Parent convola en secondes noces l'année suivante avec Michel Caron, fils de son troisième voisin, du côté du nord-est.

On voit par un titre-nouvel du 8 août 1765 (gr. Louet), que Michel Caron et Joseph Parent, sa femme, avaient alors la jouissance, la vie durant de cette dernière, de cette terre (No 17a) de 3 x 42 arpents, bornée au nord-est à Augustin Caron (1714-70), son frère, et au sud-ouest à Jean Gagnon, beau-frère de l'épouse. La terre en question appartenait apparemment pour moitié à Marie-Josephte Parent, veuve de Michel Gagnon, et pour l'autre moitié au seul enfant issu de ce premier mariage, Michel Gagnon, né en 1755, et alors âgé de 10 ans, qui épousa Félicité Pelletier, en 1777, à Saint-Roch.

(No 17b) Le 15 janvier 1752 (gr. Joseph Dionne), Jean-Baptiste Gagnon (1688-1769) avait aussi fait dona-

tion de la moitié sud-ouest de sa terre à son autre fils, Jean Gagnon, du second lit, dans son contrat de mariage avec Marie-Josephte Mignot.

Au titre-nouvel du 29 juillet 1765 (gr. Louet), Jean Gagnon (fils) est propriétaire de cette terre (No 17b), de 3 x 42 arpents, bornée au nord-est à Michel Caron et au sud-ouest à la terre de l'église, alors que la route de l'église n'existait pas encore.

Son fils Louis-Charles, baptisé à Saint-Roch, le 4 janvier 1755, qui épousa, à Saint-Jean-Port-Joly, le 5 octobre 1781, Marie-Rosalie Dupont, née en 1761, fille de Jacques, devait être le père de ce Louis Gagnon, marchand, qui eut un procès fameux avec les marguilliers de Saint-Roch, procès qui dura de 1823 à 1827, et qu'il porta jusqu'au Conseil privé en Angleterre.

"Louis Gagnon fils, observe M. Hector Pelletier, allègue "dans ses procédures, qu'il est propriétaire d'une langue "de terre de 17 perches de largeur à partir du fleuve, sur "partie de la profondeur, et 15 perches de largeur sur le "reste de la profondeur de 42 arpents. Cette terre lui a "été donnée par son beau-père, Alexis Morin, par acte passé le 31 juillet 1813 (gr. Simon Fraser). Cette langue de "terre faisait partie de la terre d'Alexis Morin, car elle est "bornée au nord-est au dit Alexis Morin. La borne sud- "ouest devait être la route de l'église".

"Gagnon avait aussi produit un titre-nouvel, du 5 décembre 1821 (gr. J.-Bte. Taché).

"Quelle était la borne sud-ouest de cette terre de Louis "Gagnon fils? Celui-ci dit: un terrain appartenant à l'é- "glise. Les témoins au procès déclarent: partie à la route "et partie à la terre de la fabrique. La partie à la route, "sur 38 ou 39 arpents, n'allait donc pas jusqu'au fleuve, "la partie au terrain de la fabrique aurait eu 3 ou 4 arpents "à commencer au fleuve. Ces 3 ou 4 arpents couvrent la "distance du fleuve au chemin du roi, à l'endroit où débou- "che la route".

Terre (No 18) de la fabrique de Saint-Roch

Lot cadastral No 149

Terrain de l'église

Dans son ouvrage intitulé: *L'abbé David-Henri Têtu* (pp. 29 et 30), Mgr Henri Têtu mentionne que le terrain de l'église de Saint-Roch fut concédé par madame de Saint-Denis, le 24 juin 1717, Marie-Thérèse Giffard, veuve de Nicolas Juchereau de Saint-Denys, premier seigneur des Aulnaies, étant décédée en 1714, on peut présumer que cette concession fut accordée plus tôt par madame de Saint-Denis, ou après par ses héritiers. Cet acte de concession de 1717 ne fut pas produit au fameux procès de Gagnon contre les Marguilliers de Saint-Roch, en 1823-27. Le voici, tel que déposé dans le greffe du notaire Sanguinet, à Québec, le 14 juillet (avant-midi) 1750, par Mre Charles Lefebvre Duchouquet, prêtre missionnaire de la paroisse de St-Roch de la coste du sud:

"Monsieur de requeslyne joint avec les maguillé de la Seigneurie de feu madame de St denis peuve prendre 4 arpan de terre en superficie pour faire bâtir une eglise et un presbittere dans la même place que la ditte dame de St denis avoit accordée pendant qu'elle vivoit leur prometans que si quelque éritié fesois quelque difigulté la ditte tere seroit prise sur ma part

"a beauport le 24 juin 1717

(Signé:) "Juchereau de St martin".

Il s'agit fort vraisemblablement ici de Madeleine-Louise Juchereau de Saint-Denys (1662-1721), épouse ou veuve de Joseph-Alexandre de l'Estringant, sieur de Saint-Martin, l'une des filles de feu la première seigneuresse.

Notons qu'il n'est pas question de la terre de la fabrique.

Douze ans plus tard, soit le 3 juin 1729, la comtesse de Saint-Laurent, c'est-à-dire: Charlotte-Françoise Juchereau de Saint-Denys (1660-1732), veuve de François Viennay-Pachot et de François de la Forest, une autre fille des premiers seigneurs des Aulnaies, concédait à Charles Miville-dit-Deschênes le cadet (1677-1758), époux de Marthe (La) Vallée, cette terre de la fabrique de Saint-Roch. Jugeons-en plutôt par le billet de concession qui suit, déposé dans le greffe du notaire Sanguinet par l'abbé Duchouquet en même temps que le billet de concession du terrain de l'église:

"Je donne a charle Miville la terre qui se trouve entre "jean ganon (Gagnon, au nord-est) et jaque Soulard (au "sud-ouest) a la reserve de ce que Madame Sent denis a "donner pour leglise qui est de quatre arpend en super- "ficie et pera les sant et rante comme les aute terre me pel- "le fait ce 3e juin 1729

(Signé:) "Comtesse de St larent".

(58) Obligeance de M. Hector Pelletier, avocat du département du Procureur général à Québec, originaire de Saint-Roch, qui nous a aussi permis d'examiner les titres de propriété affectant les lots cadastraux Nos 49 et 50 de Saint-Roch.

(à suivre)

Pie XII s'adresse à des coopérateurs.

En octobre dernier, le pape Pie XII s'adressait aux Coopérateurs italiens. Voici quelques-unes de ses paroles.

"Votre fédération nationale de coopératives chrétiennes est un fruit magnifique, cueilli sur l'arbre de la doctrine sociale de l'Eglise. Quelle contribution les coopératives ont apportée à l'amélioration et à la sécurité de la situation économique des travailleurs et de leurs familles! Voilà, certes, une oeuvre d'authentique solidarité, qui répond à la parole de l'Apôtre Saint-Paul "Portez les fardeaux les uns des autres."

Coopérateurs, nous devons être fiers de savoir que notre mouvement coopératif prêche la doctrine sociale de l'Eglise. Nous avons la science et l'expérience de l'Eglise en notre faveur; notre mouvement est solide et ne tombera pas.

La morue devient aristocratique

Même ceux pour qui la morue constitue le poisson favori, songent rarement à le considérer comme un mets susceptible de figurer sur le menu des grands jours. Et pourtant, l'humble morue apprêtée à la façon "aristocratique" peut fort bien être servie sur la table des rois comme sur celle du commun des mortels. Oui, qu'on le croie ou non, ce poisson peut fort bien être utilisé dans la confection des hors-d'oeuvre qui sont toujours un régal pour les yeux et pour l'estomac aussi. Il suffit d'en faire de minuscules boulettes que vous servez avec un cure-dent après les avoir fait frire. Pour ces boulettes, vous utilisez le mélange suivant qui est tout à fait délicieux.

Une livre de filet de morue que vous faites bouillir puis refroidir et que vous émiettez, une tasse de croûtes de pain râpées, 2 c. à table, de fromage italien râpé, 2 patates bouillies de grosseur moyenne, 1 c. à thé de sel, un clou de girofle haché fin, 3 oeufs et ½ tasse d'eau que vous ajoutez par petite quantité à la fois. Vous leur donnez la forme voulue et faites frire dans de la graisse chaude. Essayez ces boulettes la prochaine fois que vous recevrez et garnissez-en le centre de votre cabaret à hors-d'oeuvre où se trouvent déjà canapés, sardines sur pain grillé, caviard, oeufs à la mayonnaise, céleri farci et le reste.



URGENT!

ATTENTION:

Il manque des parents à 700 petits délaissés temporairement hébergés à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul numéro 680, Chemin Sainte-Foy, Québec

POUVEZ-VOUS REMPLACER LEURS PARENTS INCONNUS?

Si vous projetez cette incomparable charité ce geste héroïque et sauveur comme première formalité faites venir et remplissez

LE QUESTIONNAIRE DES PARENTS ADOPTIFS

Écrivez au... d'hui

Nous Voilà !!!

Page étudiante (Facultés d'Agriculture et des Pêcheries)

RE - ACTION

Sous le titre de: "NEEDED: A College Revolution", le *Queen's Journal* reproduit un article du *Coronet* écrit par M. Harold Taylor, président du Sarah Lawrence University. On nous permettra de puiser abondamment dans ce travail puisqu'il touche un problème qui ne peut nous laisser indifférent.

L'étudiant moderne, écrit l'éducateur américain, a découvert que s'il s'assoit régulièrement dans une salle de cours comme 1000 autres de ses confrères font chaque semaine, il peut soigner sa correspondance, lire ses revues préférées, capter quelques bribes du professeur; et s'il demeuré assis assez longtemps, il peut graduer.

Pourtant, nous vivons dans un monde menacé par des tensions et des dangers de toutes sortes. Trop de nos jeunes sont sans éducation réelle; trop peu de nos adultes peuvent les aider. C'est un fait crucial que nous devons changer notre éducation, et ce faisant, changer le monde.

L'univers d'aujourd'hui s'emploie à écraser l'individu. Il y a une augmentation des puissances qui servent à pousser les gens dans le moule commun: l'armée, le monopole économique et l'éducation de masse.

Pourtant, nos écoles et nos universités sont les endroits où l'individu doit compter le plus. Mais, par suite de l'augmentation du nombre d'étudiants, l'individu est disparu.

Cette constatation amène le président Taylor à suggérer une réforme du système éducationnel de manière à retrouver l'individu. Si l'on veut le développement vrai de l'étudiant, on doit cesser de le mesurer par le nombre de choses qu'il garde en mémoire ou par la manière dont il passe le hasard des examens. Ce sont là les résultats de l'éducation en masse.

Quel remède apporter? Voici: *diminuer les heures de cours et remplacer la théorie orale par des imprimés.* Cela libérera le professeur qui pourra se mêler davantage à des étudiants dans des forums, des séminaires et des discussions sur les idées et les faits qu'il enseigne.

Ainsi chaque élève pourra acquérir une manière adulte de penser et d'agir. Il ne sera plus un numéro sur un siège, et cessera d'aller à tâtons dans un monde qui a un besoin urgent de chefs.

CHRONIQUE ETUDIANTE

Bonne nouvelle! La Faculté va de l'avant. A la demande de quelques finissants, le conseil de la Faculté a accordé des cours spéciaux. Quatre finissants qui désirent se spécialiser en sols suivront des cours de microbiologie des sols, de pédologie, de chimie du sol, de physique du sol, de minéralogie, de pétrographie et de morphologie. Sincères remerciements aux autorités. Un professeur nous faisait remarquer que le sol doit être considéré, non comme un milieu de culture, mais bien comme un organisme vivant, car il possède toutes les caractéristiques d'un être vivant.

En fin de semaine, notre jeune s'en est allé en ville montrer son "pseudopinch". Il a été à l'Empire. En a-t-il vu des choses? Que penser de "Jonhson Sings Again"? Maintenant, malgré les lamentations et le désespoir de ses voisins, sa voix chaleureuse hurle "Baby Face".

Ce soir, les deux finissants inséparables mettent les gants. Les poings s'entremêlent, les coups redoublent, et toujours l'appendice nasal de l'un heurte la droite de son adversaire. Un flot de sang amène la fin de la bataille.

Revenant à sa chambre après le souper, un étudiant de quatrième trouve un amour de petit billet. Il oublie tout, dévale les escaliers, et arrive au rendez-vous. Dommage, ce soir-là, elle n'est pas "belle à croquer" comme le 27 octobre dernier. La rage au coeur, il retourne à sa chambre, et se rappelle le tour semblable qu'il joua à l'un de ses confrères. Ça y est, il ne peut se contenir et pénètre chez ce dernier. Il le prend à la gorge, et ne pouvant contrôler ses nerfs, exige une confession de l'innocent. L'accusé ne peut avoir d'explications. Sans l'arrivée de son voisin, il n'aurait rien compris à cet acte de sauvagerie.

L'AFFAIRE CANTIN: En dernière heure, on nous apprend que nos gars de première ont conduit un des leurs, accusé d'homicide involontaire,

devant un tribunal provisoire. L'accusé Cantin, le juge St-Hilaire l'avocat de la couronne Dufour, l'avocat de la défense Lavoie, les constables Chabot et Hébert, le médecin légiste Simoneau, les personnages supposés distingués Hamel et Fréchet. Après de vives délibérations, l'accusé est reconnu coupable et condamné à la peine coupable: les douches. Résultat final, Lachance knock out, quatre minutes et quarante-sept secondes.

De passage à Ste-Anne, un ancien de l'Ecole, le docteur G.-A. Bourbeau, visite les spécialistes en sols. Les intéressés furent à même de constater les avantages des études spécialisées.

Et une autre semaine s'ajoute à nos vies.

Yvon Lévesque 4ème agr.

DORVAL PREVOIT...

La météorologie (du grec *meteon* météore, et *logos*, discours) est la science qui traite de l'atmosphère terrestre. Aujourd'hui, bien des gens sourient quand ils entendent parler de ce mot, prétextant que c'est un sport plutôt qu'une science, et ils pensent que ceux qui s'occupent à faire des prédictions atmosphériques se moquent simplement du public. Que penser de telles affirmations? Je crois qu'il est opportun de donner une vue d'ensemble de la météorologie en traitant le point de vue historique utilitaire et le progrès que l'avenir lui réserve.

Cette science en effet semble très jeune; mais par un retour sur le passé, on constate que même dans l'antiquité, l'homme primitif, impuissant devant les tempêtes, le tonnerre et les éclairs, attribuait ces manifestations au pouvoir des dieux, remplaçant par des superstitions les raisons que la logique ne pouvait lui donner. Les Egyptiens avaient dédain des Grecs, parce que ceux-ci comptaient sur le bon plaisir de leurs dieux pour obtenir la chaleur et la pluie nécessaires à leurs cultures. L'astronomie et la météorologie ont progressé avec les Chaldéens et les Babyloniens qui ont essayé d'apparenter les phénomènes atmosphériques aux mouvements des astres. Hippocrate, au cinquième siècle avant Jésus-Christ, discuta sur l'air, l'eau et la pluie. Aristote, le grand philosophe grec, a écrit un traité intitulé "Météorologica", dont les progrès de la science moderne ont démontré la valeur. Plus près de nous, au 18ème siècle, Benjamin Franklin contribua à la science de la météorologie en découvrant que l'éclair et l'électricité sont identiques. Ce n'est qu'après l'invention du télégraphe que cette science fit un progrès remarquable en ce sens qu'il fut alors possible de faire des observations simultanées prises à plusieurs stations différentes.

Aujourd'hui, la météorologie prend un essor remarquable. Les nouveaux instruments de précision pour mesurer la pression atmosphérique, la température, la vitesse du vent, la précipitation, l'humidité relative et l'intensité de la radiation solaire sont absolument nécessaires pour faire des observations et des prédictions atmosphériques. Actuellement, plus de 225 stations sont distribuées un peu partout à travers la province de Québec. Tous ces postes communiquent leurs observations à un centre qui compile les données. Ce sont ces rapports qui servent aux prédictions atmosphériques et à établir en même temps le climat de chaque région.

On trouve peut-être que les météorologistes se trompent souvent dans leurs prédictions. Mais il y a un fait assez surprenant à ce sujet: les prévisions dans l'ensemble sont assez justes; dans l'espace de dix ans, on ne s'est trompé que dans 10% des cas. Une science appelée à évoluer, et dont l'application est assez récente, ne peut certainement pas être infallible.

Aujourd'hui, les prévisions météorologiques sont utiles et même nécessaires dans plusieurs domaines. En agriculture, cette science rend des services appréciables. Elle permet, par exemple, d'établir la précipitation moyenne pour telle région et les écarts de température. Avec ces données, on peut faire l'étude de la croissance des végétaux, et découvrir quelles sont les plantes les mieux adaptées à telle région déterminée. En constatant la durée et l'intensité de l'insolation on peut savoir si tel fruit mûrira plus vite dans une région que dans une autre.

La température est un facteur fort important dans la navigation; les voyageurs sont toujours bien aise de savoir quelle température les attend

au cours d'une traversée de l'océan. Alors les Services Météorologiques diminuent présentement nombre de difficultés dans le transport océanique en indiquant aux navigateurs les tempêtes possibles, et les moyens de les contourner. La même science s'applique de façon plus intense encore en aviation, car le transport aérien se fait en toute saison et dans des conditions parfois assez difficiles. Le pilote, en quittant le sol doit connaître la hauteur des nuages, la direction du vent et la position des orages, afin de voler dans les meilleures conditions possibles; tous ces renseignements lui sont fournis par la station météorologique de l'aéroport.

En sylviculture, les prédictions atmosphériques sont tellement importantes, qu'on les utilise partout avec de grands avantages: comme dans la protection des forêts, contre les incendies.

Les touristes, en été, sont surtout intéressés à connaître les régions les plus ensoleillées et les moins humides. Les skieurs aiment bien avoir des renseignements sur les régions où il tombe le plus de neige. S'il fallait continuer d'énumérer tous les services rendus aujourd'hui par la météorologie, la liste s'allongerait indéfiniment. On peut donc facilement constater par les exemples nommés, la valeur économique de cette science.

Puisqu'elle est encore jeune, on peut dire qu'elle est appelée à progresser et à rendre plus de services à l'humanité. Les prédictions seront d'autant plus justes que les instruments seront plus précis.

N.B. Les étudiants de la Faculté d'agriculture et des Pêcheries ont, depuis quelques années, l'avantage de suivre une quinzaine d'heures de cours de météorologie avec un professeur dont la science est fort étendue. On a vu des élèves tellement captivés par leur professeur au point de partir momentanément à la recherche de nouveaux météores, et rencontrer naturellement Morphée dans leur expédition.

Pierre-Paul Tardif, 1ère agr.

Du même avis

Il y a quelques semaines, nous avons consacré notre page à un chanteur populaire, M. Paul Brunelle. Il ne s'agissait pas précisément d'un concert de louanges. Aussi, nous attendions-nous à recevoir de vertes critiques. Au contraire, on nous adresse des félicitations. Pas croyable, diriez-vous. Alors lisez la lettre écrite à M. Roland Gilbert, un des animateurs de la page "Nous Voilà".

Nous sommes heureux de voir cette demoiselle partager notre opinion. Nous la remercions de ses encouragements et félicitations. Nous profitons de l'occasion pour inviter les lecteurs qui ne seraient pas tout à fait de notre avis, sur ce point ou sur d'autres, à exprimer leur pensée. Il fait toujours bon de voir les deux côtés de la médaille. D'ailleurs cela pourrait donner lieu à d'intéressantes polémiques.

Direction de la page étudiante.

Isle-Verte, 29/11/49

Monsieur Roland Gilbert,
Ecole Supérieure d'Agriculture,
Ste-Anne.
Monsieur,

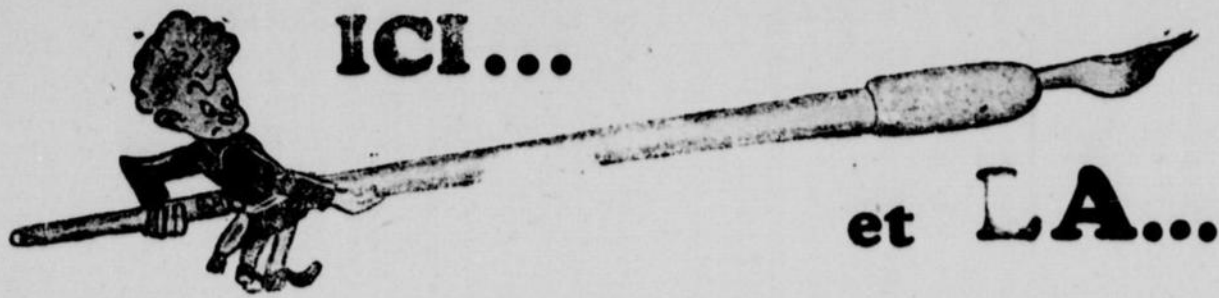
Laissez-moi vous féliciter pour votre page étudiante de la "Gazette des Campagnes". La teneur de la page du 17 novembre m'a plu particulièrement. J'ai choisi un nom parmi le groupe... alors je tiens à féliciter aussi les signataires des articles amusants qui sauront sans doute faire "rager" les amateurs de musique "cowboyenne". Le mot baroque convient à cette musique.

Donc, félicitations à Rodolphe Paradis, J.-Ls. Dionne, Camille Laverdière et vous-même qui avez su rendre votre page "étudiante" vraiment intéressante. Il s'agit de continuer sur ce ton. Meilleurs succès.

J'aime énormément la belle musique. Je suis donc de votre avis quand "un des quatre" avoue que le seul pouvoir de la musique de P. Brunelle—et ses pareils—est de nous mettre au désespoir.

Je réitère mes félicitations et demeure,

Mademoiselle J.C. Isle-Verte.



Coup manqué en France.

De temps à autres, dans les pays européens où ils ne sont pas les maîtres, les communistes essaient les rouages de leur organisation. Ils choisissent pour ces essais les circonstances où leurs manifestations pourraient influencer favorablement la diplomatie russe. Cette fois-ci encore, on a tenté le coup en décrétant une grève de 24 heures des ouvriers du transport. Il y a bien eu grève; mais les autres ouvriers ceux qu'on devait immobiliser par ce moyen, prirent les choses comme il fallait les prendre, et ils rejoignirent leur travail à pied.....

La grève, qui a inquiété le monde, à un moment donné, a sombré dans l'insuccès, et le parti communiste continue de perdre son prestige. Le temps n'est pas si loin, (1946) où Marcel Thorès était vice-président du Conseil des Ministres, et le communiste bien menaçant, en France. Depuis lors il y a eu, chose inconnue depuis les débuts de la III^e république, deux Présidents du Conseil, catholiques pratiquants, MM. Schumann et Bidault, celui-ci, chef du gouvernement pour la deuxième fois.

D'autre part, le marasme qui régnait sur l'économie générale de la France (et qui est un milieu par excellence pour le levain communiste) disparaît à vue d'oeil. L'agriculture a repris son aplomb ainsi que l'industrie et le commerce, presque réduits à rien au début de l'après-guerre.

Tout cela laisse espérer que la France de la IV^e République sera assez différente de celle de la III^e qui s'est surtout distinguée par des luttes politiques et religieuses qui ont failli aboutir à la catastrophe. Petit à petit, l'ancienne mère-patrie reprend son visage, celui de l'ordre, de la liberté d'expression et de religion.

L. G. F.

Poignez vilain.....

Un diplomate américain a été emprisonné pendant un temps assez long par les communistes chinois. La chose n'a guère plu aux Américains; et finalement une campagne de presse a déterminé le gouvernement voisin à envoyer une note assez salée aux communistes qui achèvent de conquérir la Chine sur les Nationalistes de Chiang Kai-Shek. Et le diplomate a été relâché.

Naturellement, suivant la tactique communiste, on a donné une interprétation ad hoc à ce geste: le diplomate n'avait pas été emprisonné.....bien que détenu.....

Il fant savoir que les Américains avaient tout simplement demandé à leur gouvernement pourquoi il ne suivait pas l'usage qui consiste, en ces occasions, à aligner des arguments navals, (et autres) qui d'habitude ont force de syllogisme..... On comprend toujours le langage bien appuyé, même en pays dominé par les communistes.

L. G. F.

"Père de famille"...

Un périodique américain rappelait en septembre dernier, alors que M. St-Laurent préparait la Session actuelle du Parlement Canadien, que ce dernier avait débuté dans la carrière d'avocat comme partenaire dans une firme légale aux appointements de \$50.00 par mois.....; qu'il devint un des avocats les plus recherchés par les grandes corporations.....et jouissant d'un revenu annuel très enviable d'environ \$50,000.

Lorsque l'Honorable Ernest Lapointe mourut, le premier ministre du temps s'informa auprès de M. Power, député de Québec, d'un successeur possible à ce collaborateur de vingt ans. Le lendemain, M. St-Laurent recevait de l'hon. King, un téléphone l'appelant à Ottawa pour une question d'urgence. Et, séance tenante il recevait à Ottawa, l'invitation d'entrer dans le cabinet canadien.

Lorsque Mme St-Laurent apprit la chose, elle pleura, ce qui fit hésiter son mari. Il alla demander l'avis de feu le Cardinal Villeneuve qui l'engagea à accepter la haute responsabilité de représenter l'élément canadien-français dans le gouvernement canadien. M. St-Laurent accepta le poste.....

Le même jour, naissait dans sa famille à Québec, une enfant. M. St-Laurent revint en vitesse

d'Ottawa pour la voir, se pencha sur son berceau et dit: "Je fais peut-être une erreur; mais il est possible que dans l'avenir ce petit enfant en bénéficie".....On peut dire, sans faire autre chose qu'une constatation, que le peuple canadien a été joliment de cet avis, aux élections de juin.

L. G. F.

La richesse canadienne.

La richesse du Canada est dans ses ressources naturelles. Avec une population d'un peu plus de 13,000,000 seulement, notre pays est le plus grand producteur mondial de papier-journal, de nickel et d'amiante; le second en exportation de blé, d'aluminium et de zinc; le troisième par ses mines de cuivre, d'or et d'argent. Il possède la mine d'uranium la plus riche de l'hémisphère américain. De plus, ses puits d'huile albertains peuvent déjà se comparer aux puits fabuleux du Texas. Et puis, la découverte du minerai de fer de l'Ungava ne vient-elle pas de donner au Canada l'assurance d'un approvisionnement de fer incroyable?

Avec les produits forestiers, agricoles et miniers, notre pays sera indubitablement la nation la plus progressive du siècle. A condition toutefois qu'il reste le maître de ses richesses.....

Nous comprenons que le manque de capitaux peut retarder le développement industriel canadien; mais il faut comprendre aussi que nous contenter de la vente de matériaux bruts à l'étranger ne servira surtout qu'à enrichir l'étranger, et ses populations. Déjà on n'entend plus guère parler du minerai de fer de l'Ungava, sauf pour apprendre qu'on prépare aux Etats-Unis les usines nécessaires à le raffiner. Et nos usines à nous?..... Même si ça demande un effort extraordinaire pour les réaliser, est-ce que ça ne vaut pas la peine de risquer le coup?

L. G. F.

Société Historique

AVIS

François Bigot, Conseiller du Roi, en ses Conseils, Intendant de Justice, Police, Finances et de la Marine en toute la Nouvelle-France.

Sur la Requête à nous présentée par les Sieurs Curé et Marguilliers de la Paroisse de Sainte-Anne de la Grande Anse, contenant que les jours de Dimanches et Festes pendant la Célébration de l'office divin plusieurs habitants et jeunes gens de la dite paroisse s'assemblent à la porte de l'église, y troublent le Service divin par les disputes et querelles qu'ils élèvent entre eux, ce qui cause

beaucoup de scandale à ceux qui sont dans l'église; que de plus la plupart des dits habitants mettent leurs chevaux à la porte de la sacristie et de l'église et autour d'icelle et du cimetière, ce qui cause qu'on n'y peut entrer facilement, pour quoy les supplians concluent à ce qu'il nous plaise pourvoir à ces désordres. Nous ayant égard à la dite requête, faisons expresses inhibitions et deffenses aux habitants et jeunes gens de la dite paroisse de Sainte-Anne de plus à l'avenir se disputer ni quereller ni commettre aucune irrévérence à la porte de l'église les jours de festes et dimanches pendant le Service divin; leurs faisons pareilles deffenses de laisser leurs chevaux aux portes de l'église, de la sacristie et du cimetière, leur ordonnons de les éloigner au moins d'un arpent, le tout à peine contre les Contrevenans de cinquante livres d'amende payable sans déport et applicable à la Fabrique de la dite paroisse, dont le recouvrement sera fait par le Marguillier en charge qui s'en chargera en recette dans son compte. Mandons au Sieur Loziers Capitaine et autres officiers de milice de la dite paroisse de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance, et de nous avertir des contraventions qui pourraient y estre faites. Et sera nôtre dite présente ordonnance lue et publiée à la porte de l'église de la dite paroisse issue de messe paroissiale, afin qu'aucun des dits habitants n'en puisse prétendre cause d'ignorance.

Fait à Québec le 12 avril 1749

Bigot

La "Gazette des Campagnes" est publiée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, par Fortin & Fils, Imprimeurs.

—Elle paraît le jeudi de chaque semaine.

Abonnement: 1 an	\$2.00
6 mois	\$1.25
Le numéro	\$0.05
Directeur: L.-de-G. Fortin.	

Résidence: 241, Joffre. Tél.: 7-2807

FERNAND SIROIS, L.S.C., C.G.A.
COMPTABLE AGREE

76, Rue St-PIERRE, QUEBEC. Tél.: 2-6039

J. C. DUBEAU

ASSURANCES - GENERALES

VIE — FEU — AUTOMOBILE
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE
Etc. - Etc.

Rue Poiré — Téléphone: 33

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE

Nos futures étoiles



Diana S. Thompson soprano lyrique de London, Ontario, et Gérard Roy, ténor de Montréal, furent les concurrents du concours national. Nos futures étoiles, au réseau Français de Radio-Canada, le dimanche, 27 novembre, à 9 heures du soir.

Conférence des Pêcheries à Frédéricton

La quatrième conférence annuelle des Pêcheries de la Côte-Est sera tenue à Frédéricton du 31 janvier au 2 février 1950, sous les auspices de l'Association des Conservateurs de Poisson du Nouveau-Brunswick. Elle sera organisée en collaboration avec les officiers de l'Office des Recherches en Pêcheries des Maritimes, de Québec et de Terre-Neuve.

(Trade News).

Nouvelles de "chez nous.."

L'hiver parmi nous.

Depuis jeudi dernier dans la nuit, nous sommes en plein hiver. Une bordée du nord-est nous a apporté environ 9 pouces de neige, et la chute terminée, une température assez froide, car le thermomètre s'est permis de descendre jusqu'à 8 degrés au-dessus de zéro.—

La bordée de neige ne pouvait pas arriver plus à point, car elle a battu son plein le jour même de la Ste-Catherine. Ici, la circulation n'est pas assez dense pour en avoir été bien dérangée; mais sur la grande route, elle a causé un accident formidable: une auto de St-Jean-Port-Joli qui filait vers Québec, a dépassé une "vanne" qui produisait un rideau de neige pour attaquer de front un autobus qui venait à sa rencontre. Les deux véhicules se sont frappés à pleine vitesse, avec le résultat que quatre des cinq occupants de l'auto sont morts sur le champ. Dans Montréal et Québec, il y a eu de sérieux embêtements, car on n'était apparemment pas préparé de première main à une telle avalanche, et les services n'auraient pas été très adéquats.

Lundi, le soleil paraissait, au grand plaisir de ceux qui le cherchaient en vain sous les nuages, depuis des semaines....Mais pas pour longtemps. Dès mardi, à l'heure où ont été écrites ces notes--- la neige se remettait à tomber pour adoucir la température, mais pour confirmer plus que jamais la venue définitive de l'hiver.

On affirme que la terre n'était pas très gelée, car des cultivateurs ont pu labourer jeudi dernier. Comme on rapporte que les nids de guêpes sont très hauts, les observateurs nous prédisent un hiver haut en neige. On verra bien.

Sur les chantiers de l'église.

La bordée de neige a interrompu les travaux, du moins pendant les jours de mauvais temps. Les maçons sont arrêtés à cause de deux pièces sculptées du portique central qui n'ont pas été livrées, par erreur: ce sont les pièces voisines de la clef de voûte. On est donc rendu assez loin. Une fois les quatre ou cinq pierres du portail posées, le reste ne sera guère compliqué à terminer. A noter que le portail central aura grande allure; nous l'avons déjà dit, croyons-nous.

A l'intérieur, le bureau,---pièce qui relie l'église au presbytère,---attend les plâtriers: les séparations sont faites. Actuellement, on pousse les travaux de l'intérieur, surtout ceux du chauffage, auxquels on se hâte. Les radiateurs seront dissimulés dans les murs, et sont d'un type inconnu par ici, à date. Ils sont constitués par trois tubes de cuivre dans lesquels passe l'eau chaude; le rayonnement de chaleur est assuré par des ailettes placées à quelques lignes de distances et transversalement aux tuyaux où circule l'eau. On multiplie ainsi la surface de contact entre l'air et l'eau, tous deux en circulation. Comme le cuivre est excellent conducteur de chaleur, il n'y a pas de doute qu'on ait trouvé là une formule très efficace de diffusion calorifique. De plus ces radiateurs ne rouilleront jamais, et n'auront jamais besoin d'être ou réparés ou renouvelés: ils sont constitués de métaux inoxydables. Un revêtement métallique servira de cheminée pour la circulation de l'air. A remarquer que ces radiateurs sont isolés du mur de béton qui les appuie, par deux épaisseurs de planche murale, et cela afin de ne pas disperser de chaleur vers l'extérieur, et cela aussi afin de couper l'humidité qui pourrait venir des murs. A cette fin, les planches murales sont enduites d'une colle isolante.

Le côté sud est assez avancé. Les réceptacles de bois sont en place, et plusieurs radiateurs sont déjà accouplés aux courses de distribution. On mettra en marche la partie sud du chauffage, car c'est là que l'installation des radiateurs est la moins compliquée.

Bientôt donc, l'hiver ne nuira plus à la poursuite des travaux.

Dès que le chauffage sera attelé à la fournaise centrale, on fera venir les plâtriers qui pourront commencer leur travail dans les appartements terminés, puis au plafond de la nef principale. Il est possible que ce soit au début de la semaine prochaine.

Concert au couvent de la Pocatière

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

Au couvent des Révérendes Soeurs de la Charité de Ste-Anne-de-la-Pocatière, dimanche soir avait lieu un concert donné par l'Harmonie du Collège classique. Le personnel du Couvent, les élèves ainsi que plusieurs de leurs parents assistaient à cette séance musicale.

Le concert débuta par une marche bien connue: "Down the Strech" de Georges Douglas. Suivit la "Fantaisie pour Trompette" de Haydn Richards. Le solo de trompette fut rendu à merveille par M. Martin Caron. L'entrain de cette pièce souleva l'enthousiasme de l'auditoire. Vint ensuite "La Valse Empeureur" de Johann Strauss. Le rythme remarquable de cette pièce fut très bien rendu. Comme entr'acte, l'Harmonie interpréta "Foursquare" de Georges Douglas. Vint ensuite le clou du concert, les "Airs Canadiens", une adaptation et un arrangement du directeur de l'Harmonie, M. J.-Paul Roussel. Cette pièce qui harmonise plusieurs airs de chez nous est remarquable par sa souplesse, sa richesse et son harmonie imitative. L'auditoire la goûta si bien qu'il voulut l'entendre une seconde fois.

Une dernière marche "Dependable" de A.-C. Liscombe et le O Canada mirent fin à ce beau concert. Une élève, Mlle Céline Chamberland remercia chaleureusement les musiciens. Les artistes passèrent ensuite à la salle de réception où les attendait un excellent goûter auquel ils surent faire honneur.

Funérailles de M. Emeril Picard.

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

D'imposantes funérailles ont été faites le 24 novembre dernier à Ste-Anne-de-la-Pocatière à M. Emeril Picard, époux de Dame Délina Albert. M. Picard est décédé à la résidence de sa fille, Mme Roch Pelletier, à l'âge de 77 ans et 3 mois. Une foule considérable de parents et d'amis ont tenu à témoigner leur sympathie à la famille en assistant aux funérailles.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Aurèle Hudon, curé de la paroisse, et le service a été chanté par M. l'abbé Charles Lapointe, vicaire à St-Raphaël et neveu du défunt. Il était assisté des Abbés Roland Michaud, vicaire de Ste-Anne et Sylvio Picard, professeur au Collège de Ste-Anne.

La croix était portée par M. Robert Pelletier; portaient le cercueil MM. Joseph Lapointe, Louis-Georges Dionne, Roger Pelletier, Irénée Lévesque, Charles Kidd et Norbert Crête. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, née Délina Albert, ses fils: Alcide et Félix Picard, de Montréal; Ernest et Roland, de Sherbrooke; ses filles, Mesdames Joseph-Jean Pelletier (Alfrédine) Roch Pelletier (Imelda); Wilfrid Verret (Marie-Anne) de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Gaston Beaulieu, (Livia); Lionel Bernier (Rose); Donat Duquette (Florence), de Sherbrooke.

Lui survivent également ses gendres: MM. Joseph-Jean Pelletier, Roch Pelletier, Wilfrid Verret, de Ste-Anne; MM. Gaston Beaulieu et Donat Duquette, de Sherbrooke; ses belles-filles: Mesdames Alcide Picard et Félix Picard, de Montréal; Mme Roland Picard, de Sherbrooke; son frère, M. N. Picard, de Lewiston, Maine; une soeur, Mme Joseph Dionne, de Lewiston, Maine; ses belles-soeurs et beaux-frères, M. et Mme Démétrius Lapointe, de St-Alexandre; M. et Mme Marcel Marquis, de St-André; M. et Mme François Albert, de Lewiston, Maine; M. Joseph Dionne, de Lewiston, Maine.

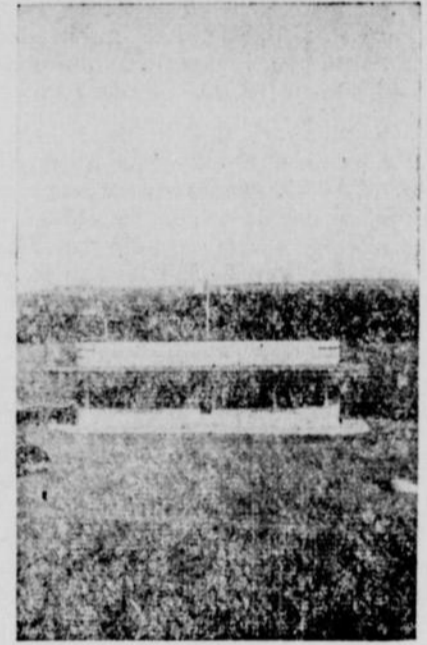
Assistaient aussi aux funérailles en plus des parents déjà mentionnés, ses petits enfants et petites-filles: Mlles Gisèle, Yvette, Monique, Fernande, Rollande, Marguerite, Céline, Colette, Huguette, Pelletier de Ste-Anne; Mme René Poirier, de Dorion; MM. René Pelletier, de Ste-Anne; Lionel Bernier, de Sherbrooke; Rodrigue Verret, de Ste-Anne; Mme Robert Pelletier; Mlle Paquerette Lapointe; Mme Lucien Guy; Mme Roger Pelletier, de Ste-Anne; M. Gilbert Marquis; Mme Luc. Martin; M. et Mme Adélar Lapointe, de St-André;

M. J.-Bpte Bérubé; Mme Démétrius Dumais, M. et Mme François Bélanger; M. et Mme J. Blier; Mme Ernest Sirois; Mme Charles Thériault, de St-Alexandre; M. et Mme Joseph Morin; Mme Georges Morin; M. Joseph Lévesque; M. Xavier Picard; Franck Picard; Joseph Picard; Charles Tardif; M. et Mme Arthur Ouellet; M. Joseph Pelletier, de Ste-Hélène; M. et Mme Alphonse Beaulieu, de St-Germain; M. et Mme Odilon Duval, de St-Pascal; ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

L'inhumation a été faite dans le lot de la famille au cimetière paroissial.

Aux membres de la famille éprouvée, nous offrons l'expression de nos plus sincères sympathies.

"AU MARTINET"



Restaurant MODERNE ouvert jour et nuit

Repas complets et légers

Service de gazoline Impérial

Stationnement gratuit.

Propriété: HUDON & FRERES
Ste-ANNE-de-la-POCATIERE,



A CEUX QUI AIMENT L'ORIGINALITE
DANS LEUR CORRESPONDANCE
nous OFFRONS un ASSORTIMENT de
CARTES IMPRIMEES à votre CHOIX.
et à de TRES BONNES CONDITIONS

Avec chaque achat de \$1.00, nous vous remettons un coupon vous donnant droit de participer au tirage d'un magnifique "PRESTO", le 24 décembre au soir.

Vous devrez répondre à la question suivante:

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS
FORTIN & FILS opèrent-ils à Ste-ANNE?

Ne TARDEZ-PAS!!!

PLACEZ votre COMMANDE
immédiatement aux ATELIERS de

FORTIN & FILS

Ste-ANNE-de-la-POCATIERE.

Kamouraska, P. O.